

7 décembre 2004

04.183

Recommandation des groupes libéral-PPN et radical**Péréquation: Halte à la précipitation**

Au début de l'automne, lors des débats au sujet du désenchevêtrement, tous les groupes politiques représentés au Grand Conseil ont exprimé des craintes ou formulé des avis au sujet des conséquences fiscales et péréquatives liées à la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes. En particulier, il a été expressément critiqué l'augmentation de la dotation de la péréquation envisagée par le Conseil d'Etat.

De plus, de manière unanime, tous les groupes ont souhaité que le dossier de la péréquation soit rapidement repris, le Conseil d'Etat ayant lui-même affirmé qu'une première séance de la commission de révision de la péréquation pourrait avoir lieu avant fin septembre 2004.

Malheureusement, la commission n'a pu voir le jour qu'après le dépôt début novembre d'un projet de décret.

Il était dès lors évident aux signataires de la présente qu'en aucun cas le Conseil d'Etat ne modifierait avant la fin des travaux de la commission la législation sur la péréquation.

Or, les soussignés ont eu la surprise de constater que le 24 novembre 2004, le Conseil d'Etat avait décidé d'augmenter la dotation de la péréquation.

Compte tenu de ce qui précède, et en application des articles 75a et suivants de la loi d'organisation du Grand Conseil, le Grand Conseil invite dès lors le Conseil d'Etat à reconsidérer sa décision de modifier la loi sur la péréquation financière intercommunale et en conséquence à abroger l'arrêté portant modification des dotations annuelles de bases de la péréquation financière intercommunale du 24 novembre 2004 et à en revenir au texte précédent jusqu'à ce que la commission péréquation ait terminé ses travaux.

L'urgence est demandée

Signataires: Ph. Bauer, G. Bosshard, J.-B. Wälti, J. Walder, J.-C. Baudoin, E. Bernoulli, R. Graber, B. Keller, T. Humair, B. Matthey, R. Comte, L. Amez-Droz, Ch. Häsler, A. Obrist, R. Burkhard, O. Haussener, M. Barben, M. Amstutz, C. Untersee, D.G. Rossier, J. Besancet, P. Golay, C. Zweiacker, U. de Meuron, J.-G. Béguin, J. Martin, P. Castella, M. Surdez, V. Schweingruber, J.-M. Nydegger, I. Opan-Du Pasquier, C. Blandenier, Y. Morel, M.-L. Béguin Mettraux, Ch. Imhof, A. Gerber, Ph. Haeberli, O. Mauler, J.-F. de Montmollin, J.-M. Jeanneret, S. Vogel, R. Tanner, R. Walter, F. Monnier, W. Geiser, D. Cottier, E. Berthet, M. Grossmann, C. Schallenberger, B. Zumsteg et M. Schafroth.